

DELIBERATION

N° 2011-94 du 29 novembre 2011

OBJET : Commissaires titulaires et suppléants de la commission intercommunale des impôts directs

Rapporteur : M. le Président

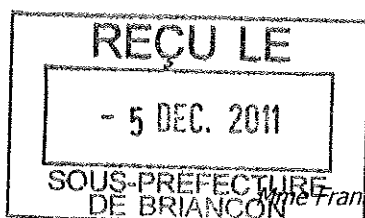
Le 29 novembre 2011 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 22 novembre 2011 en la salle du Conseil les Cordeliers, sous la présidence de M. Alain FARDELLA

Nombre de conseillers en exercice : 37

Présents : 26(jusqu'à la délibération n° 2011-93)
27(à partir de la délibération n° 2011-94)
28(à partir de la délibération n° 2011-100)
27 (à partir de la délibération n° 2011-106)
28 (à partir de la délibération 2011-111)

Nombre de pouvoirs : 4 jusqu'à la délibération n° 2011-105
5 à partir de la délibération n° 2011-106.

Nombre de votes : 30 (jusqu'à la délibération n° 2011-93)
31 (à partir de la délibération n° 2011-94)
30 (pour la délibération n° 2011-99)
32 (à partir de la délibération n° 2011-100)
31 (pour la délibération n°2011-102)
32 (à partir de la délibération n° 2011-103)
33 (à partir de la délibération n° 2011-111).



Mme Francine DAERDEN est nommée secrétaire de séance.

Etaient présents : M. Gérard FROMM jusqu'à la délibération n° 2011-107, Mme Claude JIMENEZ à partir de la délibération n° 2011-94, Mme Laëtitia CODURI (représentant M. Yvon AIGUIER), Mme Francine DAERDEN (représentant M. Alain NICOLOSO) Mme Marie Hélène PONSART, M. Alain PROREL à partir de la délibération n° 2011-111 (représentant M. Maurice DUFOR) M. Eric PEYTHIEU, Mme Nicole GUERIN, Mme Karine ESCALIER (représentant M. Philippe SEZANNE), Mme Catherine VALDENNAIRE (à partir de la délibération n° 2011-100), M. Jean-Pierre SEVREZ, M. Alain FARDELLA, M. Philippe MICHELON, M. Pierre BOUVIER, M. Roger GUGLIELMETTI, M. Edmond CADET, M. Marc FORNESI, M. Jacques DEYME, M. Pierre LEROY, M. Henry RAOUX, M. Roger PERINET, M. Philippe STOCKLI, M. René SIESTRUNCK, M. Thierry AIMARD (représentant M. Alain BLOCH TREFOUSSE), M. Xavier CRET, Mme Laurence FINE, M. Sébastien FINE (représentant Mme Brigitte BOREL), M. Christian BREMOND.

Avait donné pouvoir : Mme Léa ROUX à M. Pierre LEROY
M. Jean Louis FAURE à M. Jean Pierre SEVREZ
Mme Claudine FINE à M. Philippe MICHELON
M. Guy HERMITTE à M. Marc FORNESI
M. Gérard FROMM à Mme Nicole GUERIN à partir de la délibération n° 2011-106.

Vu l'article 83 de la loi de finances 2008,

Vu l'article 34 de la 4^{ème} loi de finances rectificative pour 2010,

Vu l'article 1650 A 1 du Code Général des Impôts, fixant les conditions que doivent remplir les commissaires de la CIID : - être de nationalité française ou ressortissant d'un État membre de l'Union européenne,
- avoir 25 ans au moins,
- jouir de leurs droits civils,
- être familiarisées avec les circonstances locales,
- posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission,
- être inscrites aux rôles des impositions directes locales de la communauté ou des communes membres.

Vu l'article 1650 A 2 du Code Général des Impôts, indiquant que les commissaires ainsi que leurs suppléants en nombre égal sont désignés par le Directeur Départemental des Finances Publiques sur une liste de contribuables dressée par l'organe délibérant de l'EPCI sur proposition de ses communes membres,

Vu la délibération n° 2011-93 de ce jour, portant création d'une Commission Intercommunale des Impôts Directs,

Vu les courriers du 7.07.2011 envoyés par la Communes de Communes du Briançonnais à ses communes membres, pour solliciter des propositions de membres potentiels de la CIID,

Considérant qu'un des commissaires doit être domicilié en dehors du périmètre de l'EPCI,

Considérant que les contribuables soumis à la taxe d'habitation, aux taxes foncières et à la cotisation foncière des entreprises, doivent être équitablement représentés au sein de la commission,

Considérant que la durée de mandat des commissaires est la même que celle de l'organe délibérant de l'EPCI,

Considérant les propositions de membres potentiels effectuées par les communes,

Vu l'avis favorable de la Commission « Administration Générale et Finances » en date du 14 novembre 2011,

Vu l'avis favorable du Bureau en date du 15 novembre 2011,

Le Conseil Communautaire à l'unanimité,

- Propose la liste suivante de :
 - 22 commissaires titulaires,
 - 22 commissaires suppléants.

- Transmet la liste suivante au Directeur Départemental des Finances Publiques par l'intermédiaire des services préfectoraux pour que ce dernier désigne :
 - 10 commissaires titulaires,
 - 10 commissaires suppléants.

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme

Le Président



Alain FARDELLA.



Date dépôt S.P. :

02 DEC. 2011

Date affichage :

06 DEC. 2011